

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Esternay

SEANCE DU 24 MARS 2015

Date de la convocation : 17 mars 2015

Date d'affichage : 25 mars 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Patrice VALENTIN, maire.

Présents : Alexandra BEDEL, Colette DAUTRY, Frédérique BORDES, Marie-france GEERAERTS, Maud MASCIIO, Patricia ROYER, Valérie MELO, Alain ROYER, Claude BELIN, Daniel BISI, Denis TRIQUENOT, Dominique VANDIER, François PARIS, Jammes DOYEN, Jean-luc BATONNET, Nicolas PERDREAU, Patrice VALENTIN

Représentés : Nathalie FOUQUET à Marie-france GEERAERTS, Sandrine ROUSSEAU à Nicolas PERDREAU

Secrétaire : Madame Alexandra BEDEL

2015_02_01 - Conseil municipal : procès-verbal de la séance du 17/02/2015 - approbation

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire, à l'unanimité,

ADOPTE Le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 17 février 2015.

2015_02_02 - Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - compte rendu

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

M. le Maire communique les décisions municipales prises en application de la délibération n° 2014_3_2 du 28 mars 2014

PREND ACTE Des 2 décisions prises par le Maire en application de la délibération sus énoncée.

2015_02_03 - Vente de patrimoine par l'Effort Rémois - parcelle à échanger avec la Commune Impasse de la Prairie

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire, à l'unanimité

DONNE Son accord pour que la parcelle cadastrée section AB n° 363 située Impasse de la Prairie soit intégrée dans le protocole d'échange décidé suivant délibération du 16/12/2014 afin de permettre à l'EFFORT REMOIS de procéder à la vente de son patrimoine.

2015_02_04 - Renouvellement de la délégation de service public de l'eau potable : consultation en procédure adaptée pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire

Considérant la nécessité de recourir à une assistance générale extérieure dans le cadre d'une gestion déléguée du service public de distribution de l'eau potable, à l'unanimité,

- DECIDE** De confier à un prestataire une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du renouvellement de la délégation du service public de l'eau potable.
- APPROUVE** La mise en concurrence dans le cadre d'un marché passé selon une procédure adaptée et les documents de la consultation.

2015_02_05 - Création de la commission de délégation de service public (contrat exploitation du service eau potable)

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire, à l'unanimité

- APPROUVE** La création d'une commission spécifique de délégation de service public qui sera chargée de l'ouverture des plis pour le renouvellement du contrat de délégation de service public de distribution de l'eau potable.
- ELIT** Les membres titulaires et suppléants de ladite commission.

2015_02_06 - Instauration du télétravail au sein du service administratif de la commune

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire à l'unanimité,

- INSTAURE** Le télétravail au sein de la Commune dans les conditions exposées aux élus
- AUTORISE** M. le Maire à signer la convention tripartite de télétravail à intervenir avec l'agent concerné.

Cette expérience doit permettre aux collectivités du territoire de la Communauté de Communes de mieux appréhender le processus de mise en œuvre d'une démarche de télétravail et son impact auprès de la collectivité. Au-delà, cette expérience doit permettre d'alimenter la réflexion des communes rurales en matière de télétravail et de mettre à disposition de celles-ci des éléments de retour d'expérience « terrain » utiles pour saisir la valeur ajoutée de l'usage du télétravail et identifier les questionnements ou les conditions qui président à la mise en œuvre d'une telle démarche en regard des fortes évolutions d'organisation des services publics locaux : regroupement de communautés de communes, nouvelles organisations de travail, accès des services et outils partagés à distance ...

2015_02_07 - Création d'une commission «Etude de dossiers avant attribution des subventions aux associations »

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire, à l'unanimité

- APPROUVE** La création d'une commission municipale chargée des relations avec les associations et de l'étude des dossiers de demandes de subventions présentés par celles-ci.
- ELIT** Les membres de ladite commission

2015_02_08 - Vente de matériel réformé

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire

- ACTE** D'une décision que M. le Maire sera amené à prendre en application de la délibération n° 2014_3_2 du 28 mars 2014 dans le cadre de la mise en vente du matériel tracteur de marque Agria.

2015_02_09 - Animation Bibliothèque Départementale de prêt/ Médiathèque d'Esternay : le rock dans tous ses états - demande de subvention au Conseil Général de la Marne

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire à l'unanimité,

- AUTORISE** Le service culturel de la commune au travers de la Bibliothèque municipale a demandé son inscription pour la tournée de concerts « LE ROCK DANS TOUS SES ETATS » pour un concert à Esternay. Concert proposé par la Bibliothèque Départementale de Prêt
- CHARGE** M. le Maire de solliciter l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Général de la Marne et d'éventuels autres partenaires pour aider la commune à financer cette opération.

2015_02_10 - Annulation des produits irrécouvrables

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire à l'unanimité

- DECIDE** D'admettre en non valeur des créances irrécouvrables présentées par le Comptable du Trésor de Sézanne du fait que les redevables sont insolvables et introuvables malgré les recherches.

2015_02_11 - Approbation du compte administratif 2014 - compte administratif principal et compte administratif annexe budget service de l'eau potable

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Après présentation par M. le Maire des résultats de l'exercice comptable 2014, à l'unanimité,

- APPROUVE** les comptes administratifs présentés : budget principal de la commune et budget du service public de distribution de l'eau potable.

2015_02_12 - Approbation du compte de gestion 2014 budget principal

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Après présentation par M. le Maire à l'unanimité,

- DECIDE** d'arrêter le compte de gestion 2014 dressé par le comptable public visé et certifié par l'ordonnateur. De n'apporter ni observations, ni réserves sur la tenue des comptes de la collectivité.

2015_02_13 - Approbation du compte de gestion 2014 budget du service public de distribution de l'eau potable

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Après présentation par M. le Maire à l'unanimité,

- DECIDE** d'arrêter le compte de gestion 2014 dressé par le comptable public visé et certifié par l'ordonnateur. De n'apporter ni observations, ni réserves sur la tenue des comptes de la collectivité.

2015_02_14 - Affectation du résultat de l'exercice 2014 - budget principal de la commune

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

- PROCEDE** A l'unanimité
Aux affectations des résultats de l'exercice 2014 sur le budget primitif de l'exercice 2015

2015_02_15 - Affectation du résultat de l'exercice 2014 - budget du service public de distribution de l'eau potable

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

- PROCEDE** A l'unanimité
Aux affectations des résultats de l'exercice 2014 sur le budget primitif de l'exercice 2015

2015_02_16 - Attribution de subventions communales aux associations et organismes divers au titre de l'année 2015

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Entendues les propositions établies pour l'attribution de subventions aux associations sur le budget primitif 2015,

- ACCEPTTE** A l'unanimité
Les propositions présentées

- CHARGE** M. le Maire de procéder à leur versement

M. le Maire associe le conseil municipal aux remerciements particuliers vers les associations qui ont suggéré à la commune de ne pas leur verser au titre de cette année de subvention en regard de leurs ressources suffisantes.

2015_02_17 - Budget primitif 2015 : budget général de la Commune

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Après avoir étudié les propositions de M. le Maire et entendu son exposé sur le contenu du budget et les orientations générales, à l'unanimité,

APPROUVE Le budget primitif général M14 de la Commune

2015_02_18 - Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2015

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur proposition de M. le Maire à l'unanimité,

DECIDE De ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2014. Les taux 2014 sont reconduits à l'identique sur 2015 aux niveaux suivants :

Taxe d'habitation : 11.99 % - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 10.34 % - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12.85 % - Cotisation foncière des entreprises : 7.50 %

2015_02_19 - Budget primitif 2015 : service public de distribution de l'eau potable

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Après avoir étudié les propositions de M. le Maire et entendu son exposé sur le contenu du budget et les orientations générales, à l'unanimité,

APPROUVE Le budget primitif général M49 du service public de distribution de l'eau potable

2015_02_20 - Nouveau règlement des cimetières de la Commune et de l'espace cinéraire

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire

Les évolutions des pratiques et des modes d'inhumation rendent nécessaires une nouvelle rédaction des règlements des cimetières communaux et de l'espace cinéraire. A l'unanimité,

ADOPTE Le nouveau règlement de gestion des cimetières communaux et de l'espace cinéraire

DIT Que ce règlement sera mis en application par arrêté municipal

2015_02_21 - Création d'une taxe de dispersion des cendres

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sur le rapport de M. le Maire à l'unanimité,

DECIDE De créer une taxe de dispersion des cendres au jardin du souvenir à compter du 1^{er} avril 2015 et de fixer celle-ci à 100 €. Montant révisable par délibération de l'assemblée

AFFAIRES DIVERSES

Ordures ménagères : synthèse des 5 caractérisations effectuées

Programme de l'édition 2015 du festival Séz'Est Jazz arrêté ce jour avec la Ville de Sézanne.

Journée vélo organisée par le Centre de secours d'Esternay le 7 juin prochain. Action mise en place pour l'œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide des sapeurs pompiers de France.

Lecture d'un courrier d'administrés d'Esternay concernant leur mécontentement du service public de distribution de l'eau potable après fuite d'eau à son domicile.

Prélèvements d'eau effectués sur la Commune et situation des branchements plomb. Eau conforme. Plus de branchements plomb existants.

Travaux d'enduisage effectués par la Communauté de Communes sur la voirie communale d'Esternay de 2011 à 2014 et programmation 2015.

Tenue du bureau de vote dimanche 29 mars prochain

Voir pour mener lors d'un prochain conseil municipal une réflexion concernant l'organisation territoriale liée à la réorganisation des intercommunalités (texte de loi à paraître fin mai) et le réseau des bourgs-centres.

Remerciements à l'Association La Starnacienne pour l'organisation de l'animation musicale du 8 mars dernier qui avait pour thème la journée de la femme.

Remerciements à Colette DAUTRY pour l'organisation de l'exposition Etienne M. Découverte de ses peintures sur le thème du Tango et démonstration.

Informations de Nicolas PERDREAU sur ses premiers contacts pour le chiffrage d'un panneau d'informations lumineux.

Interrogation de Dominique VANDIER sur l'organisation du week end du 20 et 21 juin 2015. Après le succès de l'organisation rénovée des animations ludiques du 14 juillet 2014, le Comité des Fêtes à l'appui de l'initiative proposée par des membres du conseil municipal organise les 20 et 21 juin un festival avec jeux et animations gratuites accompagné d'un marché campagnard. En conséquence, cela se substitue à la fête patronale de la St Jean qui en conséquence est annulée. Le Conseil municipal confirme son soutien à cette évolution. La manifestation porte le nom de FESTIVAL DES PETITS MONSTRES.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23:30 .

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Patrice VALENTIN

Maire

